

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 16 février 2018

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017.

Cause tarifaire 2018-2019 de Gaz Métro.

Demande d'intervention amendée et budget de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), de Stratégies Énergétiques (S.É.) et du Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM).

Chère Consœur,

Nous vous prions de recevoir sous pli la demande d'intervention amendée conjointe (et le budget prévisionnel) de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), de Stratégies Énergétiques (S.É.) et du Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM) au présent dossier.

Hier en effet, nous vous avons transmis par erreur une version antérieure de cette demande au lieu de la version finale ci-jointe qui avait alors déjà été préparée.

La demande d'intervention inclut les recommandations des demandeurs en intervention relatives à l'absence de cadre réglementaire complet, à la priorité à accorder à l'examen de la Demande d'Énergir, à la portée de la décision que la Régie pourrait être amenée à prendre au terme de cet examen, à l'échéancier des travaux envisagés et aux enjeux qui devraient être abordés en séance de travail, le tout conformément au paragraphe 19 de la [décision D-2018-006](#).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), de Stratégies Énergétiques (S.É.) et du Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).